Mesure et évaluation en éducation

MESURE ÉVALUATION en Éducation

Évaluer pour améliorer l'enseignement

Huguette Bernard

Volume 21, Number 2, 1998

Évaluer pour améliorer l'enseignement

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1091303ar DOI: https://doi.org/10.7202/1091303ar

See table of contents

Publisher(s)

ADMEE-Canada - Université Laval

ISSN

0823-3993 (print) 2368-2000 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Bernard, H. (1998). Évaluer pour améliorer l'enseignement. Mesure et évaluation en éducation, 21(2), 1–3. https://doi.org/10.7202/1091303ar

Tous droits réservés © ADMEE-Canada - Université Laval, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Évaluer pour améliorer l'enseignement

L'évaluation de l'enseignement se fait de façon différente si on est un nouvel enseignant ou un enseignant de carrière ou encore si on enseigne au primaire et au secondaire ou encore au collégial ou à l'université. Au primaire et au secondaire, c'est généralement le directeur ou son adjoint qui procède à cette évaluation aux moyens d'observations en classe et de rétroaction à l'enseignant. On appelle cette fonction, la supervision pédagogique.

Au collégial, les nouveaux enseignants sont évalués par leur administration aux moyens de questionnaires destinés aux étudiants et de la vérification de leur matériel d'enseignement. Les cégeps ont adopté, depuis peu, des politiques de gestion des ressources humaines comprenant quatre volets: la sélection, l'intégration, l'évaluation et le perfectionnement du personnel.

La majorité des universités québécoises possèdent des politiques d'évaluation de l'enseignement. Le questionnaire destiné aux étudiants est le moyen le plus répandue. De façon générale, l'évaluation sert à des fins de promotion, de permanence et de renouvellement de contrats. L'évaluation vise principalement les nouveaux professeurs et les chargés de cours. L'évaluation est formative pour les professeurs de carrière qui l'utilisent.

Nous ne voulons pas faire le procès des nombreuses formes d'évaluation, pas toujours valides et efficaces, qui existent dans le milieu de l'éducation; mais nous souhaitons proposer des avenues différentes, permettant aux enseignants qui le désirent, de procéder à l'analyse de leur enseignement afin d'être en mesure d'identifier leurs forces et leurs difficultés et de prendre en charge leur formation et leur perfectionnement.

Pour nous, l'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement. Dans tous les articles proposés, nous émettons des principes permettant d'atteindre les buts visés. Dans un premier temps, il nous semble indispensable que l'enseignant soit au cœur de son évaluation. Sa participation à chacune des étapes du processus doit être souhaitée et admise. L'évaluation de l'enseignement ne peut se faire sans sa collaboration pleine et entière. Un deuxième principe serait de valoriser cette évaluation. Nombreux sont ceux qui témoignent du peu de sérieux de cette opération, à tous les ordres d'enseignement. Un troisième principe serait de vérifier l'atteinte des buts visés. Comment

l'évaluation favorise-t-elle l'amélioration de l'enseignement? De quelle façon améliore-t-elle le développement professionnel? Quel est l'impact de l'évaluation sur la formation des élèves et des étudiants? Ces buts souhaités par l'évaluation sont-ils atteints? Enfin, un quatrième principe, pour n'en citer que quelques-uns, serait certainement celui de reconnaître l'excellence de nos professionnels. Les nombreux palmarès des écoles, collèges et universités ne rendent pas justice aux professionnels de ces différents milieux. Ils peuvent même contribuer à les décourager.

Nous présentons cinq articles visant tous les ordres d'enseignement et proposant des stratégies différentes d'évaluation, l'un témoigne d'une évaluation faite de façon collégiale; un autre suggère une auto-évaluation; un autre a recours à un processus multiple; un quatrième expose un modèle de présentation des résultats des évaluations étudiantes en facilitant l'interprétation et l'intervention. Enfin, dans un dernier article, nous faisons état d'une étude réalisée en milieu universitaire afin de cerner la perception des professeurs à l'égard de l'évaluation de l'enseignement.

André Lachapelle, enseignant du primaire depuis plusieurs années, présente un processus d'évaluation où les pairs sont impliqués à chacune des étapes; de l'identification de ses propres valeurs, à la précision des compétences et des comportements de l'enseignant jusqu'à l'observation et la rétroaction, en passant par l'élaboration des instruments. Un processus dynamique et formateur favorisant une amélioration efficace de l'enseignement.

Marie-Christine Tremblay, enseignante au secteur professionnel du collégial, propose une stratégie d'auto-évaluation basée sur le profil de compétences des enseignants, défini par cet ordre d'enseignement afin d'améliorer l'efficacité de sa pratique professionnelle. Shirley St-James, une autre enseignante de cégep, offre de bâtir son portfolio afin de permettre à l'enseignant de se fixer des objectifs de développement réalistes et signifiants concourant ainsi à hausser et à maintenir sa motivation et sa maturité professionnelles.

Ces trois diplômés universitaires ont travaillé à cette problématique de l'évaluation et de l'amélioration de l'enseignement dans le cadre de leurs travaux de maîtrise.

Pour l'ordre universitaire, nous exposons une approche de présentation et d'interprétation des résultats des évaluations étudiantes afin d'identifier les points forts et les aspects à améliorer de l'enseignement universitaire. Le modèle proposé est destiné non seulement au professeur évalué mais aussi aux comités de programmes permettant ainsi d'améliorer la formation des étudiants, but ultime de cette évaluation.

Enfin, dans le dernier article, nous présentons les résultats d'une étude réalisée auprès de professeurs et de chargés de cours afin de recueillir leur perception à l'égard de la problématique de l'évaluation de l'enseignement vécue depuis plus de trente ans dans les universités nord-américaines. Cette étude révèle, entre autres, que les professeurs reconnaissent l'utilité des évaluations étudiantes, notamment de leurs commentaires même si parfois ces derniers sont perçus comme un «lieu de défoulement»; ils vont même jusqu'à proposer que tous soient évalués, sans égard à leur statut. Par ailleurs, ils déplorent le manque de suivi à l'évaluation et souhaitent que leur institution mette en place des actions concrètes d'amélioration de l'enseignement.

Huguette Bernard, Université de Montréal